

RAPPEL

Les parents d'élèves de troisième intéressés par une admission en seconde section internationale australienne, doivent adresser au directeur / à la directrice du collège de leur enfant qui transmettra au lycée concerné, au plus tard le **lundi 9 septembre 2024**, les documents suivants :

- **La fiche d'inscription**, téléchargeable depuis le site internet du vice-rectorat ;
- **L'avis motivé** du directeur, de la directrice du collège d'origine ;
- La photocopie des **bulletins scolaires** pour les 1^{er} et 2^{ème} trimestres / 1^{er} semestre de troisième ;

ANNEXE 1: Les candidats passeront les tests d'admission dans les établissements suivants :

Province des Îles Loyauté :

1) Lifou : lycée Williams Haudra

(possibilité de présenter le test à Maré ou à Ouvéa sans déplacement)

Province Nord, côte est :

2) lycée Antoine Kela, Poindimié

Province Nord, côte ouest :

3) lycée Michel Rocard de Pouembout

Province Sud :

4) Collèges de province Sud hors Grand Nouméa, collèges de Dumbéa, Mont-Dore, Païta, Yaté et secteur de Normandie : lycée Dick Ukeiwé

5) Collèges de Nouméa : lycée Lapérouse

ANNEXE 2

TESTS D'ADMISSION EN SECTION INTERNATIONALE AUSTRALIENNE

Une épreuve écrite et une épreuve orale :

- **Durée du test écrit: 2h**
 - production écrite (sujet d'expression écrite, lié à la sphère du monde anglophone) ;
- **Durée du test oral: 15 minutes**
 - prise de parole en continu en anglais (présentation personnelle, de son parcours en langue anglaise et de sa motivation) de 5 minutes maximum ;
 - interaction orale en anglais sous forme d'entretien avec le jury de 10 minutes maximum.